

CPO - CRP

CENTRE LILLOIS



Établissement médico-social

> Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle (CLRP) : Préorientation et Réadaptation Professionnelle

Activité

Le Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle accueille des personnes reconnues «Travailleurs handicapés» et orientées par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées dans le cadre d'un parcours de réadaptation professionnelle. Sa mission est de mettre en place des actions visant l'insertion professionnelle et sociale des personnes en situation de handicap. Toutes les actions du Centre Lillois s'inscrivent dans une démarche générale qui vise à placer **le stagiaire comme acteur principal de son insertion et la formation comme un moyen pour cette insertion**. Un conseil de projet individualisé accompagne le stagiaire tout au long de son parcours (réunion de guidance, réunion de synthèse). **Un service «emploi» permet d'enrichir l'intervention des formateurs en donnant un maximum de potentiels aux personnes afin de réussir leur insertion professionnelle future**. Un accompagnement Médical, Psychologique et Social assure en coordination avec les équipes pédagogiques, un suivi complémentaire sur la base d'une approche globale de la personne. L'animation propose d'utiliser le temps libre à des activités sportives et culturelles en recherchant l'implication des personnes dans les projets à construire. L'établissement accueille les personnes en internat ou externat, les services hôteliers et de restauration adaptent leurs prestations aux différentes situations.

Admission

Les inscriptions se font à partir de la réception de la notification de la CDAPH (Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

- ✉ Pour les personnes ayant une Reconnaissance de Travailleur Handicapé ET une décision d'orientation en faveur de la Préorientation : il est indispensable de nous transmettre ces documents (par mail, fax ou courrier).
- ✉ Pour les personnes n'ayant pas encore de décision d'orientation : un entretien conseil est possible, en contactant le secrétariat de Préorientation au 03.62.28.30.42 ou le service des admissions (formation) au 03.20.10.43.72

Public pris en charge

Pour des raisons de santé, de maladie ou d'accident, vous ne pouvez plus exercer votre ancien métier ? Vous n'avez jamais travaillé et vous êtes reconnu en tant que travailleur handicapé ?

Comme tout travailleur handicapé, vous pouvez bénéficier :

- ✉ d'un accompagnement pour élaborer un projet professionnel,
- ✉ d'une formation pour acquérir de nouvelles qualifications,
- ✉ et d'être aidés dans votre parcours pour retrouver un emploi (article L5213-3 du code du travail).

Ces droits concernent aussi bien les salariés du secteur privé que les agents des trois fonctions publiques.

Financement et rémunération

Financés par l'Assurance Maladie, ces dispositifs (parcours pour élaborer un projet, formation, etc.), sont gratuits. Pendant la période où vous effectuez ce parcours de reconversion, vous bénéficiez d'une rémunération.

Droits des usagers d'un établissement médico-social

Les personnes accueillies dans les établissements de réadaptation professionnelle bénéficient des droits des usagers prévus par la loi du 2 janvier 2002 sur les institutions sociales et médico-sociales.

- ✉ Lors de son arrivée dans l'établissement, le stagiaire reçoit un livret d'accueil dans lequel sont inclus une charte des droits et libertés de la personne accueillie et un règlement de fonctionnement (ce règlement détermine les droits, obligations et devoirs nécessaires au respect de la vie collective).
- ✉ Par ailleurs, un contrat de séjour, qui définit la nature et les objectifs de l'accompagnement et détaille la liste des prestations offertes, est conclu avec la participation de la personne accueillie.
- ✉ Enfin, chaque établissement a institué un conseil de la vie sociale afin d'associer les stagiaires au fonctionnement de l'établissement.

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) :

L'accès aux dispositifs de reconversion professionnelle est conditionné par la RQTH.

Mode de prise en charge et places

Évaluation - orientation professionnelle

- ✘ Préorientation
- ✘ Préorientation Spécialisée - DIP Psy (Dispositif d'insertion professionnelle)
- ✘ Pass P'As (Passeport professionnel Asperger)

Formation

- ✘ Préparatoire - mise à niveau
- ✘ Employé-e administratif-ve et d'accueil de niveau V
- ✘ Secrétaire assistant-e de niveau IV
- ✘ Réceptionniste en hôtellerie de niveau IV
- ✘ Technicien-ne assistant-e informatique de niveau IV
- ✘ Mécanicien-ne automobile de niveau V
- ✘ Technicien-ne Électronicien-ne automobile de niveau IV
- ✘ Mécanicien-ne réparateur-trice de matériel agricoles et d'espaces vert - Option parcs et jardins de niveau V
- ✘ Mécanicien-ne Réparateur-trice de cycles et motocycles de niveau V

Conseil en recrutement et intervention en entreprise

- ✘ Aide au maintien dans l'emploi
- ✘ Approche ergonomique et situationnelle du handicap
- ✘ Formation sensibilisation des équipes pour faciliter l'intégration des travailleurs handicapés
- ✘ Partenariat pour faciliter une politique d'emploi des personnes en situation de handicap : bilan de compétences spécialisé

Politique Qualité

Afin de garantir, un niveau de qualité permanent aux prestations délivrées, l'établissement s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité. Il détient la certification «NF service» pour ses activités de Préorientation et de rééducation professionnelle.



Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle

3, rue du Docteur Charcot - CS 20001- 59041 Lille Cedex
Tél. 03 20 10 43 60 / Fax : 03 20 10 43 61
centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

Équipe pluridisciplinaire

- ✘ Agent de collectivité
- ✘ Agent de maintenance
- ✘ Animateur – trice
- ✘ Assistant-e administratif-ve
- ✘ Assistant-e de service social
- ✘ Chargé – e d'orientation
- ✘ Chargé-e de mission socio-professionnel
- ✘ Cuisinier
- ✘ Directeur, directeur adjoint, directeur pédagogique
- ✘ Éducateur-trice spécialisé-e,
- ✘ Ergothérapeute,
- ✘ Formateur - Formatrice
- ✘ Infirmier-e
- ✘ Médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation, médecin généraliste
- ✘ Neuropsychologue
- ✘ Psychologue clinicien, du travail, cognitif
- ✘ Responsable de service
- ✘ Secrétaire

Équipements

- ✘ Plateaux techniques adaptés aux formations dispensées (mécaniques, informatique, hôtellerie...)
- ✘ Espace ressource formation emploi
- ✘ Tableaux numériques
- ✘ Ordinateurs
- ✘ Plateforme numérique

Services

- ✘ Hébergement en chambre individuelle à titre gratuit
- ✘ Restauration
- ✘ Animation

fagerh
Accompagner, c'est notre métier.



READAPTATION PROFESSIONNELLE
Centre de Rééducation Professionnelle /
École de Formation Professionnelle
et des Centres de Pré-Orientation

Cette marque est le symbole à la fois
de la qualité de nos services et de notre engagement envers nos
clients. Elle est le résultat de nos efforts constants pour offrir
un accompagnement personnalisé et de haute qualité à nos clients.
Elle est le résultat de notre engagement envers nos clients et de
notre volonté de leur offrir le meilleur service possible.

par AFNOR Certification
35, rue de Valenciennes, 59555 Lille Cedex
03 20 10 43 60 / Fax : 03 20 10 43 61
centrelillois.ug-hdf@ugecam.assurance-maladie.fr

